



NOVEA  
22 rue Lavoisier  
BP520  
92005 NANTERRE CEDEX

H.E. António Guterres  
Secrétaire Général  
Nations Unies  
New York, NY 10017  
USA

Nanterre, le 26 juillet 2019

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire-Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que NOVEA soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les objectifs de développement durable. NOVEA fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes et dans le soutien de tous groupes de travail spécialisés créé par le UN Global Compact que notre entreprise peut rejoindre à une date ultérieure.

Une réorganisation interne et le départ du responsable en charge du dossier Global Compact, ne nous a pas permis d'envoyer notre COP à vos services bien que les communications ont bien été opérées auprès de nos clients et fournisseurs, notamment chaque année via notre certification ECOVADIS depuis 2013.

Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact.

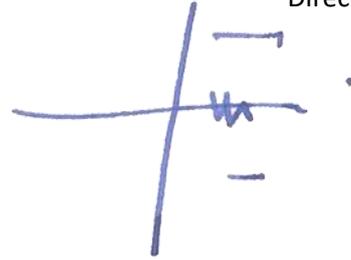
Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes

2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que NOVEA a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,

Frédéric SUCHODOLSKI  
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line crossing it, and a series of loops and strokes on the right.